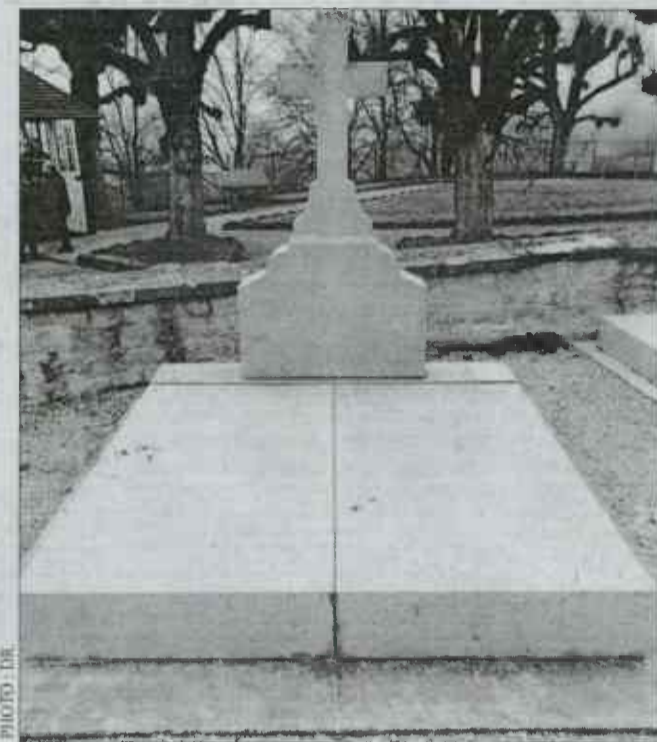


France / La tombe du général de Gaulle vandalisée Deux suspects activement recherchés

L'enquête se poursuit après la dégradation de la tombe du général de Gaulle.



Au cimetière de Colombey-les-deux-Églises, la croix qui surplombait la tombe de l'ancien Président a été brisée.

Pour l'instant, aucune piste n'est privilégiée, mais «*faute de revendication*», l'acte politique est peu probable selon le procureur de la République.

Les enquêteurs recherchent actuellement deux suspects : l'auteur des faits et une personne, probablement une femme, qui l'accompagnait mais qui est restée dans la voiture garée devant le cimetière. La dégradation de la tombe s'est produite en moins d'une minute. Le vandale, agissant à visage découvert et devant les caméras de vidéosurveillance, est monté sur la tombe du général de Gaulle et a brisé la croix qui la surplombait.

Le caveau où reposent l'épouse et la fille de l'ancien chef de l'État français, Yvonne et Anne, n'a pas été visé. L'incident a suscité une très vive émotion et de nombreuses réactions politiques, d'autant plus qu'il s'est produit en pleine Journée nationale de la Résistance, dont le général de Gaulle avait été le principal acteur et héros.

Le président de la République Emmanuel Macron a adressé ses pensées sincères à la famille du général de Gaulle dès samedi soir. La municipalité de Colombey-les-deux-Églises assure de son côté que tout sera fait pour réinstaller la croix avant la fin de la semaine prochaine ■

Le caveau où reposent

RFI

Télégramme officiel

À
Mme Marie-Christine
Saragosse
Pdg de France Medias
Monde
Paris

Mme la présidente,

C'est avec une grande tristesse que j'ai appris le décès, le vendredi 26 mai 2017, de Jean-Karim Fall, journaliste et rédacteur en chef à France 24. Correspondant de Rfi en Côte d'Ivoire durant de nombreuses années, Jean-Karim Fall était un très grand professionnel,

un passionné de l'Afrique. Tout au long de ces années, j'ai été marqué par sa rigueur, sa diplomatie, ses grandes qualités personnelles et professionnelles.

Je rends hommage à un frère, à un grand ami de la Côte d'Ivoire.

J'adresse mes sincères condoléances à sa famille et à ses proches ainsi qu'à tous ses collègues de France Médias Monde.

Très haute considération.

ALASSANE OUATTARA
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DE CÔTE D'IVOIRE



MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES
ECONOMIQUES

République de Côte d'Ivoire

PROJET DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE EN MILIEU URBAIN

Crédit IDA N°5921-CI



BANQUE MONDIALE



AVIS D'APPEL D'OFFRE T 005/PREMU/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE TIASSALE - N'DOUCI-N'ZIANOUAN

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le de «*Development Business*» du 20 janvier 2017».

2. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), pour financer le **Projet de renforcement de l'alimentation en eau potable en milieu urbain (PREMU)**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché relatif aux **travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable des villes de Tiassalé-N'Douci-N'Zianouan**.

3. la **Cellule de Coordination du Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau potable en Milieu Urbain (PREMU)**, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures Economiques sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable des villes de Tiassalé-N'Douci-N'Zianouan**.

Les travaux, objet de cet appel d'offres, se décomposent en un (1) **lot unique**.

Le délai d'exécution des travaux est de **Quatorze (14) mois**.

Les travaux comprennent notamment :

- La Fourniture et pose d'une station de prise d'eau en surface ;
- la Construction et l'équipement d'une station de traitement T3 de plus de 500 m3/h ;
- la Construction et l'équipement de réservoir au sol/bâche de stockage de plus de 1500 m3 ;
- l'équipement de la salle de reprise de plus de 500 m3/h ;
- l'équipement de la salle des armoires ;
- la construction d'un réservoir de 300 m3 à 15 m de haut à N'Zianouan ;
- la fourniture et pose de conduite en fonte ductile de plus de 58 km en DN 400 à DN 63 mm, et
- le raccordement d'équipement électrique, d'automatisme et de télégestion.

4. Les marchés issus de cet appel d'offres seront passés sur prix unitaire

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Cellule de Coordination du Projet de renforcement de l'alimentation en eau potable en milieu urbain (PREMU)** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, Temps Universel.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de la somme de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**. Le paiement pourra se faire en versement espèces, par chèque certifié auprès de l'Agence Comptable du PREMU ou dépôt direct sur le compte ouvert à la **NSIA BANQUE 8-10, Avenue JOSEPH ANOMA-Abidjan 01, sous le numéro CI042 01231**

<031360298646 28 intitulé « **PREMU/ RESSOURCES PROPRES** ».

7. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Travaux – Droit Civil, version janvier 2012.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **13 Juillet 2017 à 10 heures**, Temps Universel. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de **quarante cinq millions (45 000 000) F CFA**.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à la salle de conférence à l'adresse indiquée ci-dessous le **13 juillet 2017 à 10 heures 30 minutes** Temps Universel.

10. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres National (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition janvier 2011 révisé en juillet 2014, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

11. Les exigences en matière de qualification sont :

(a) Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel dans la réalisation de travaux de construction de **quatre milliards (4 000 000 000) F CFA** qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des **cinq (05) dernières années (2012-2016)**.

- avoir au cours des **cinq (05) dernières années (2012-2016)**, réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins un (01) projet de nature et de complexité comparables aux travaux spécifiés dans la section II, avec une valeur minimum de **trois milliards (3 000 000 000) FCFA**.

(b) Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, ligne de crédits bancaires, autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur d'un **milliard (1 000 000 000) FCFA**.

(c) Disposer du matériel essentiel spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres.

(d) Disposer du personnel clé nécessaire spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres.

12. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Cellule de Coordination Projet de Renforcement de
l'alimentation en Eau potable en Milieu Urbain (PREMU),
sise aux Il plateaux –vallons, Cité LEMANIA, lot N° 1802 Cocody
Abidjan-Cote d'Ivoire
08 BP 2346 ABIDJAN
Numéro de téléphone : (225) 22 40 90 90
Numéro de télécopie : (225) 22 41 35 59
Email : pdimba@yahoo.fr